

CE du 28 janvier 2009 Compte rendu – 1^{ère} Partie

Ordre du jour : Bonjour censure

Une nouvelle fois, les élus SUD ont fait le constat que certaines questions inscrites à l'ordre du jour lors de la réunion préparatoire entre élus ont été supprimées lors de la signature de l'ordre du jour définitif.

Pourtant le règlement du CE est très clair :

Article 14 – Ordre du jour : Il est établi par le Secrétaire en accord avec le Président.

Les questions à mettre à l'ordre du jour seront élaborées par l'ensemble des élus en réunion préparatoire le jeudi de la semaine précédant la réunion plénière. Une fois l'ordre du jour arrêté par le Président et le Secrétaire, le bureau donnera mandat au Secrétaire pour signature de ce dernier.

Il existe deux cas de figure possibles : Soit le secrétaire a signé l'ordre du jour de sa propre initiative, soit une majorité d'élus l'a mandaté et validé de fait la suppression de certaines questions. Dans les deux cas SUD condamne cette attitude qui n'est ni plus ni moins que de la censure. Comment parler de pluralité et de respect dans de telles conditions !

Les questions présentées par SUD et supprimées dans l'ordre du jour final :

- *Heures supplémentaires : prévisions mensuelles par secteur pour 2009*
- *Rémunérations à part variable : Nombre de salariés concernés en 2009 et montant des provisions à cet effet. Confirmez-vous l'absence d'accord collectif à SPS comme dans les autres sociétés du Groupe pour ce type de rémunération ?*
- *Combien de CDD et intérimaires ne seront pas embauchés et remplacés par des détachés Groupe ? Liste exhaustive des contrats précaires concernés. Afin de ne pas communiquer des informations erronées, les élus demandent que le numéro figurant sur les listes des précaires soit remplacé par le nom de la personne.*

Remplacement des élus :

Plusieurs élus, dont 2 élus SUD, ont quitté SPS en décembre 2008 et janvier 2009 à l'occasion d'un départ en retraite ou d'un départ anticipé dans le cadre des départs Amiante (CATA).

Les changements sont les suivants :

Départ SUD	Mandat
Didier Moraly <i>Elu Titulaire</i>	Représentant CE au Conseil d'Administration de SPS Responsable Commission Lacanau
Alain Boileau <i>Elu Suppléant</i>	Responsable Commission Sociale Représentant CE à la Commission de Gestion SMI Groupe Snecma (MCDef)

Remplacement SUD	Mandat
Nathalie Bourgeois <i>Elu Titulaire</i>	Représentant CE au Conseil d'Administration de SPS Membre du Bureau du CE et Trésorière Responsable de la Commission Egalité Professionnelle Hommes/Femmes
Xavier Hahn <i>Elu Titulaire</i>	Responsable Commission Sociale
Jean-Pierre Fonta <i>Elu Suppléant</i>	Responsable Commission Lacanau

Nota : Les nouveaux mandats sont en gras.

Remplacement des élus (suite) :

Vis à vis des mandats SUD, restait donc le poste de Représentant CE à la Commission de Gestion SMI Groupe Snecma (MCDef). Jusqu'à présent, tous les élus avaient toujours respecté la continuité des mandats attribués à chaque organisation syndicale à la suite des élections de 2006. Mais pour ce poste, la CFDT a présenté Ph.Géry et a recueilli 4 voix (3CFDT + 1 CFE/CGC), les élus CGT se sont abstenus. Dans ces conditions SUD vient d'être exclu du dossier Prévoyance ! Peut-être que certains élus ne veulent pas que SUD puisse disposer d'informations dans le cadre de la mise en place du nouvel Accord Groupe. Chacun appréciera ces manœuvres. Quoi qu'il en soit, SUD continuera de défendre son point de vue au bénéfice des salariés.

Pour les départs de la liste CFE/CGC, D. Coupé et P. Clément (candidat sans étiquette de la liste CFE/CGC) ont pris la succession de YM. Leurs et A. Gaudry. Mais la CFE/CGC a été incapable de présenter un candidat au poste de Trésorier Adjoint, poste occupé précédemment par YM. Leurs. Le représentant CFE/CGC a prétexté la lourdeur du mandat de 4 ans. Sauf que lors de la rédaction du protocole électoral de 2006, SUD, conscient du problème, avait proposé des mandats de 2 ans. Mais cette possibilité n'avait pas été retenue à l'époque en raison du refus de certaines organisations syndicales dont la CFE/CGC ! La CGT a proposé un candidat au poste de Trésorier Adjoint. SUD a voté pour la candidature CGT car nous considérons normal que les responsabilités de Trésorier ne soient pas, si possible, dans une seule main, quand bien même ce serait la nôtre.

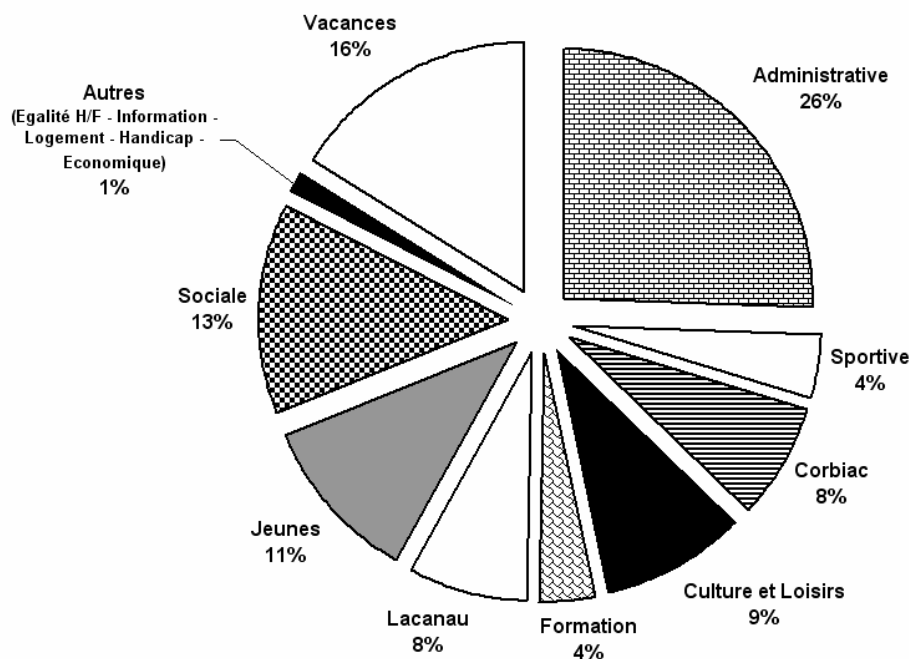
Vote du budget 2009 du CE :

Le budget 2009, rappelons-le voté à l'unanimité, conserve les mêmes grandes orientations par rapport aux années précédentes. On relèvera toutefois que la subvention patronale n'a pas augmenté ces dernières années en raison d'une baisse importante des effectifs SPS (plus de 20% depuis 2002). Lorsque la masse salariale de SPS diminue, la part des frais fixe a tendance à augmenter et vient contraindre davantage le budget du CE. La politique de la direction a aussi des répercussions sur les oeuvres sociales du Comité d'Entreprise.

Le budget de fonctionnement pour 2009 s'établit à 1,635 M (Cf. répartition ci-dessous).

Les investissements représentent 0,275 M . Après avoir été reporté en 2008, les travaux des sanitaires Sud du camping de Lacanau sont engagés cette année pour un montant de 0,15 M .

Fonctionnement



Tél: 05-56-55-86-14

Fax : 05-56-55-89-80

Site Internet: <http://www.sudmetaux33.com>

E-mail: syndicat@sudmetaux33.com